

Cycle ministériel de formation initiale (CMFI)

LE CMFI ET SA REFONTE (2018 et 2019)

Piloté chaque année par le SG en liaison avec l'IGPDE et les écoles des directions, le CMFI s'adresse aux nouveaux cadres A de la DGFIP, de la DGDDI, de la DGCCRF et intègre également les attachés qui seront nommés dans les des directions d'administration centrale ⁽¹⁾.

Les objectifs fondateurs consistent pour les élèves à partager une culture commune sur l'organisation, les missions du MEFR, les politiques et les valeurs dans lesquelles ils s'inscrivent.

Objectifs de la refonte et dispositif mis en place

Afin de mieux répondre aux évaluations des promotions précédentes, le comité de pilotage du CMFI a tenu à faire évoluer ce cycle de formation d'une semaine en l'ancrant davantage dans les évolutions de l'environnement et des méthodes de travail du ministère.

Ces axes d'évolution, mis en place à la rentrée de septembre 2018 et reconduits en 2019 pour les promotions annuelles de 1 100 à 1 200 nouveaux cadres A ont porté sur :

- *La mise en place d'un véritable accueil des élèves dans le cadre d'un séminaire d'ouverture*

Ouvert par une personnalité qualifiée (Directeur régional, directeur de l'école) et une vidéo de présentation du CMFI, le séminaire se déroule sur une journée début septembre dans les 6 établissements de formation du MEFR (ENFIP Noisiel, Toulouse et Clermont-Ferrand, ENCCRF Montpellier, END Tourcoing et IGPDE). Il aborde l'histoire et l'environnement du ministère, mais aussi les enjeux de transformation en cours, avec une plus grande place faite aux avancées du numérique et à la culture de l'innovation.

- *Une incarnation en présentiel renforcée*

Les établissements de l'ENFIP de Clermont-Ferrand et Toulouse ont bénéficié de présentations sur sites d'intervenants du SG, notamment afin de faciliter les échanges sur des politiques RH ministérielles majeures dont les actions en faveur de l'égalité professionnelle et la diversité.

- *Le recours à des méthodes pédagogiques nouvelles*

Dans un souci d'impliquer des élèves, des méthodes pédagogiques axées sur l'échange et les témoignages via des conférences, des tables rondes (création en 2019 de la table ronde inter-directionnelle sur le contrôle) ont été privilégiées. Expérimenté en 2018 et généralisé en 2019, le succès du dispositif très participatif « classe inversée » adapté au module « déontologie » mérite d'être souligné.

(1) La réforme de 2019 réorganise la formation initiale des attachés de l'Etat. Elle se divise en deux périodes probatoires de 6 mois chacune : la première du 1^{er} septembre au 28 février consacré aux enseignements aux IRA, la deuxième du 1^{er} mars à fin août en immersion dans l'administration où l'attaché est appelé à prendre son poste. L'assimilation des attachés aux inspecteurs concerne la moitié de la promotion de l'année, en immersion de mars à septembre.

- *La promotion de travaux collaboratifs inter écoles : le challenge inter-écoles*

Afin de renforcer l'esprit de promotion ministérielle sur la base du volontariat, 3 à 4 groupes d'élèves des écoles (soit un total de 40 à 50 élèves) travaillent en commun sur des thématiques transverses ministérielles. La réalisation d'une vidéo répondant à la problématique posée permet d'inclure la dimension numérique à ces travaux. Ceux-ci font l'objet d'une restitution conclue par une remise de prix, lors d'une cérémonie de fin d'année à Bercy.

CMFI 2020, L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Face à l'incertitude liée à la crise sanitaire, un parcours apprenant, accessible en distanciel, a été créé en août 2020 et diffusé dès début septembre 2020 sur la plateforme de l'IGPDE autour de trois grands thèmes :

- organisation et missions du ministère, des politiques publiques en allant jusqu'à la présentation de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat ;
- un ministère qui intègre les évolutions liées au numérique et à l'innovation en général ;
- les valeurs du MEFR, avec par exemple l'égalité femmes-hommes, la diversité, le handicap,...

Ce parcours apprenant est constitué d'un ensemble d'une quinzaine de vidéos (résultat de la captation d'experts ou de praticiens du ministère), mais aussi de rubriques documentaires accessibles en dématérialisé (PPT, articles de journaux, rapports et textes juridiques...).

Le dispositif du challenge inter écoles a été pérennisé mais décalé cette année à fin juin 2021, en présentiel, dans le respect des règles sanitaires, et il a été intégré dans le cadre d'un événement plus large, associant une partie de la dernière promotion des IRA (5 élèves) en plus des 32 inspecteurs volontaires.

Cette année, au-delà de la présentation du challenge inter-écoles et de la remise des prix, les participants ont pu participer à une visite de Bercy et assister à une conférence sur le thème « Et si on vous parlait management à l'ère du Covid ? » par le directeur du Master RH de Sciences Po Paris et échanger avec la responsable du service Emploi et Mobilités du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Les deux thématiques du challenge inter-écoles auxquelles devaient répondre les élèves en 2020 étaient :

- le MEFR au temps de la Covid, la solution télétravail ?
- la nécessaire métamorphose de l'encadrant.

PERSPECTIVES CMFI 2021

Cette rentrée, toujours sous le signe de la crise sanitaire, a conduit les écoles et le bureau des transformations RH du secrétariat général (SRH1B) à réinterroger la pédagogie usitée jusqu'à présent pour l'orienter d'un mode présentiel vers un mode hybride ou distanciel si besoin.

Cette option ne remet nullement en cause la qualité des enseignements délivrés par des experts, consignés dans des vidéos de qualité enrichies de documents, rapports, liens et e-formations existantes.

Les nouveautés du CMFI 2021 prennent en compte les contraintes liées à la crise sanitaire tout en répondant aux demandes des directions et aux souhaits exprimés par les organisations syndicales d'étendre le CMFI. Pour l'essentiel, il a été décidé de prioriser les objectifs suivants :

- **Ajuster les contenus du CMFI**

Pour la rentrée 2021, le civisme et les valeurs républicaines, ainsi que les missions et organisations du ministère donneront lieu à la conception de nouveaux modules en distanciel.

Pour autant, le mode pédagogique mixte associant séquences présentielles avec débats et échanges avec l'intervenant et modules à distance avec échanges plus formalisés sera privilégié.

- **Couvrir une population inter-directionnelle plus représentative**

Il est proposé d'élargir le challenge inter-écoles à une soixantaine d'élèves, avec une restitution des travaux idéalement organisée au CASC - Centre d'action sociale et culturelle - autour d'un programme étendu sur un jour et demi qui pourrait contenir un échange avec la Secrétaire générale et des conférences.

- **Organiser une mixité virtuelle**

L'enjeu du CMFI 2021 portera sur la nécessaire adaptation des outils numériques et collaboratifs afin de permettre le bon déroulé en distanciel et en présentiel des différents modules et événements inter écoles.

Ce chantier est l'occasion d'une plus grande coopération des services techniques des écoles, sous pilotage de la DSI du SG.

- **Un cycle qui se prolonge dans l'année**

Comme les années précédentes, les nouveaux élèves seront accueillis pendant 5 jours consécutifs mais pourront ensuite participer à deux nouvelles « capsules » d'une demi-journée chacune qui prolongeront le CMFI durant l'année, sur des thèmes en lien avec la culture ministérielle, les interactions entre les directions et l'actualité de notre ministère.